



<http://www.linux-alpes.org/>

QU'EST-CE QU'UN LOGICIEL LIBRE ?

Les quatre libertés fondamentales du logiciel libre

Les libertés d'utiliser, de copier, d'étudier et de modifier les logiciels ainsi que de redistribuer les versions modifiées constituent l'essence même du logiciel libre. Un logiciel est libre si et seulement si sa licence garantit **ces quatre libertés fondamentales** :

- ✓ la liberté d'utiliser le logiciel
- ✓ la liberté de copier le logiciel
- ✓ la liberté d'étudier le logiciel
- ✓ la liberté de modifier et de redistribuer le logiciel

Les deux dernières libertés ne peuvent s'appliquer que si l'on a accès au code source qui est en quelque sorte la recette de fabrication du logiciel.

Des licences pour les logiciels libres

Un logiciel libre n'est pas un logiciel qui n'a pas de licence mais un logiciel dont la licence vous garantit certaines libertés. **Les licences des logiciels libres servent à protéger ces libertés.**

Il existe un grand nombre de licences pour les logiciels libres. Les licences de logiciels libres les plus connues sont la GPL (Gnu Publique Licence) et la licence BSD.

Un mode de développement original

Les logiciels libres sont réalisés par des communautés de développeurs, de traducteurs, de rédacteurs, de graphistes, bénévoles ou salariés. Les utilisateurs ne retiennent que les meilleures contributions dans un univers caractérisé par son abondance et sa diversité. Ce processus s'apparente aux lois de la « *sélection darwinienne* ».

LES ENJEUX DU LOGICIEL LIBRE

Enjeux citoyens

Les logiciels libres sont issus d'un mode de développement basé sur le partage des connaissances et l'échange de savoirs. Ils constituent un **bien commun**, accessible et réutilisable par tous.

Enjeux stratégiques

Choisir le logiciel libre, c'est retrouver son **indépendance** et sa **liberté de choix**. C'est aussi garantir l'interopérabilité et la pérennité de ses données (voir ci contre).

Enjeux techniques

Grâce à leur mode de développement, les logiciels libres se distinguent par leur **fiabilité** et leur **stabilité**. L'accès au code source permet d'expertiser les logiciels libres afin d'offrir les meilleures garanties en termes de **sécurité** et de **respect de la vie privée**.

LIBRE ET GRATUIT ?

On réduit souvent le logiciel libre à son caractère gratuit. C'est beaucoup plus que cela.

Le développement d'un logiciel libre a un coût mais il est possible de mutualiser les investissements. et ainsi ne payer l'effort de développement qu'une seule fois.

Parce que tout le monde peut travailler avec, le logiciel libre favorise l'émergence d'un tissu économique local basé sur les services. Une partie de l'argent économisé sur l'achat des licences de logiciels propriétaires peut en effet être investie dans le conseil, la formation, l'appui technique **pour une meilleure utilisation de l'outil informatique.**

DES FORMATS OUVERTS POUR VOS DONNÉES

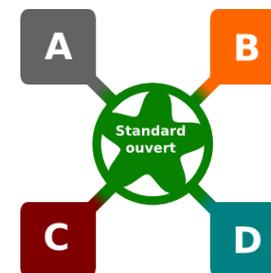
Comment sont stockées vos données ?

L'informatique est la science du traitement de l'information. Votre ordinateur vous sert à manipuler de l'information, à la mémoriser et à la partager grâce au travail en réseau. Cette information est stockée dans des fichiers.

Il existe des formats de fichiers pour chaque type d'information : textes, images, sons, équations mathématiques, cartes géographiques...

Les formats ouverts

En utilisant des formats de fichiers ouverts, **vous gardez la maîtrise sur les données enregistrées sur votre ordinateur**, vous pouvez les relire ou les modifier quand vous le souhaitez, vous pouvez les échanger avec d'autres. On parle d'interopérabilité comme l'illustre ce schéma de Camille Moulin.



A l'inverse, l'objectif des formats de fichiers fermés est de vous rendre captif d'un logiciel propriétaire. Si l'éditeur de ce logiciel disparaît ou décide de ne plus développer son produit, vous perdez la capacité de lire ou de modifier vos données. De plus, vous ne pouvez échanger qu'avec les utilisateurs équipés du même logiciel.

<http://www.openformats.org/fr>

L'INTEROPÉRABILITÉ

On désigne par interopérabilité la possibilité d'échanger des fichiers, avec d'autres utilisateurs équipés de matériels ou de logiciels différents. **Pour garantir l'interopérabilité il faut veiller à utiliser des formats de fichiers ouverts**, c'est à dire dont les spécifications sont connues et accessibles à tous.

POUR EN SAVOIR PLUS

Un rendez-vous pour en discuter



Des évènements consacrés au logiciel libre partout en France pour la septième édition du **Libre en fête**, autour du 21 mars 2008.

Des sites web pour en savoir plus

Apitux.org - les enjeux du logiciel libre, les standards ouverts et l'interopérabilité

<http://www.apitux.org/>

Expolibre : l'exposition Informatique : vive la liberté !

<http://www.expolibre.org/>

Le livret du libre

<http://www.livretdulibre.org/>

Une association pour s'impliquer

April : promouvoir et défendre le logiciel libre

<http://www.april.org/>

Pionnière du logiciel libre en France, l'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre (APRIL) est depuis 1996 un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre et des standards ouverts auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone. Elle veille aussi, dans l'ère numérique, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés.

DES LOGICIELS LIBRES POUR CHAQUE USAGE

Bureautique et internet

- ✓ La suite bureautique Openoffice.org
- ✓ Le navigateur web Mozilla Firefox
- ✓ Le compresseur de fichiers 7zip

Multimédia

- ✓ La retouche d'images avec Gimp
- ✓ Le son avec Audacity
- ✓ La vidéo avec VLC

Entreprises

- ✓ La sécurité de votre réseau avec Netfilter
- ✓ Les bases de données avec MySQL
- ✓ Le dessin vectoriel avec Inkscape

Associations

- ✓ Un blog avec Dotclear
- ✓ La messagerie instantanée avec Jabber
- ✓ Un site web collaboratif avec SPIP

Administrations et collectivités

- ✓ Des agendas partagés avec Webcalendar
- ✓ PMB pour gérer une bibliothèque ou une médiathèque
- ✓ Un système d'information géographique en ligne avec Mapserver

Éducation

- ✓ Le dessin avec Tuxpaint
- ✓ L'astronomie avec Celestia
- ✓ Comme à l'école avec Gcompris et le Terrier d'Abuledu

LE SYSTÈME GNU-LINUX

Pour fonctionner complètement avec des logiciels libres, vous pouvez installer sur votre ordinateur un système **GNU-Linux**. Il existe plusieurs distributions selon vos besoins (Debian, Gentoo, Red Hat). Une des plus connues et des plus simples à utiliser porte le nom d'**Ubuntu**.



ILS UTILISENT DES LOGICIELS LIBRES

- ✓ La Gendarmerie nationale, la Direction générale des impôts
- ✓ L'assemblée nationale
- ✓ Le CEA, la NASA
- ✓ PSA (Peugeot/Citroën)
- ✓ Le Monde diplomatique
- ✓ Google, IBM, Sun Microsystems
- ✓ DELL, Hewlett-Packard, Nokia, Neuf Telecom

Il est intéressant de souligner également que les logiciels libres équipent deux tiers des serveurs web de la planète.

ILS ONT DIT

Michel Vauzelle

Président du Conseil régional PACA

«Le concept même de logiciel libre contribue à l'éducation à la citoyenneté de nos enfants.»

Michel Sapin

Ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat

« Au niveau européen, également, les logiciels libres progressent et sont vus, de plus en plus, comme des outils de choix pour la réalisation des systèmes d'information publics. »

Thierry Breton

Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

« Au niveau des systèmes d'information, les développements sous licence libre sont susceptibles de garantir à l'administration la maîtrise, la pérennité et l'indépendance de ses choix. En effet, l'utilisation des logiciels libres permet de favoriser l'adoption des formats ouverts, qui contribuent à l'interopérabilité, dans la mesure où elle permet les échanges sans imposer de solution logicielle ; et à la pérennité des données traitées par des administrations. Dans le domaine bureautique, certains ministères ont déjà effectué une migration vers des outils libres, comme OpenOffice »